

Plan de reprise de l'activité sur site

Fondements du plan de reprise de l'UFC

- *La continuité à distance et sur site des activités administratives, pédagogiques et de recherche.*
- *La nécessité d'assurer la santé et la sécurité des personnels qui reprendront de manière progressive leurs activités, dans le cadre défini par les pouvoirs publics.*

Un cadrage fortement conditionné par des éléments extérieurs structurants que l'université ne maîtrise pas

- **Évolution du contexte sanitaire dans la Région BFC.**
- **Évolution du contexte économique et social.**
- **Évolution du contexte normatif et en particulier état d'urgence sanitaire prolongé.**
- **Organisation des services publics : établissements scolaires, administrations, transports, restauration, etc.).**
- **Disponibilités de nos fournisseurs et prestataires (masques, gel hydro-alcoolique, lingettes désinfectantes...).**

Cadre général

- **En tant qu'opérateur de l'État, notre université se doit d'appliquer les textes législatifs et réglementaires qui s'imposent à elle.**
- **La continuité du service public de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation est un impératif, qui participe de la responsabilité des universités. L'université de Franche-Comté doit donc respecter les mesures sanitaires et organisationnelles définies par le MESRI.**

Cadre général

- **La réussite du PRA sur site nécessite que l'ensemble des personnels de notre université adhère au plan et respecte les consignes de sécurité sanitaire. Chacun est appelé à faire preuve de compréhension, de solidarité et de patience.**
- **La responsabilisation des personnes et des équipes est une des clés de la réussite de notre plan de reprise.**

Cadre général

La date de fin du confinement est prévue le 11 mai 2020 mais

L'université ne rouvrira pas ses portes à tous ses personnels le 11 mai prochain

- Le plan de reprise d'activité sur site proposera dans une première phase, des actions pour la période allant de la date de réception des masques au 12 juin 2020.
- Cette reprise sur site **est néanmoins conditionnée** par la réception en amont des masques **et leur distribution**. La commande et la logistique sont assurées par le service Hygiène et Sécurité. La distribution sera opérée dans chaque composante et service sous la responsabilité des personnels encadrants et référents.

Cadre général

- A compter de la semaine 20, **sous réserve de la disponibilité des masques**, les locaux devront être nettoyés par les personnels de chaque composante ou par une société de nettoyage lorsqu'il y a un marché.
- L'aménagement des espaces et, une préparation aux nouvelles normes sanitaires sont indispensables avant de pouvoir accueillir les personnels.
- C'est ainsi que **les lieux collectifs de détente et de prise de repas seront fermés, les distributeurs automatiques de confiseries et de boissons ainsi que les fontaines à eau seront désactivés ou fermés**. Cette phase de préparation des locaux peut prendre plusieurs jours selon les cas.

Cadre général

- A compter du 12 juin 2020, et seulement si la situation sanitaire évolue favorablement dans la Région Bourgogne Franche-Comté, les restrictions pour pénétrer dans les locaux de l'université pourraient être progressivement assouplies.
- Si la situation sanitaire est inchangée alors, nous maintiendrons l'organisation actuelle, jusqu'à la fin de l'année universitaire .

Processus d'accès aux locaux

■ **ARRÊTÉS ORGANISANT L'ACCÈS AUX ENCEINTES ET LOCAUX DE L'UNIVERSITÉ POUR LES PERSONNELS ET USAGERS DE L'ÉTABLISSEMENT.**

- Pour assurer la sécurité des personnels un arrêté réglementant l'accès aux locaux a été édicté. Seuls les agents bénéficiant d'une autorisation (PRA) pourront se rendre sur leur site d'activité professionnelle.
- Les cours et les examens étant assurés en distanciel, un arrêté interdisant l'accès des locaux aux usagers a été pris.
- Un usage normé des espaces de travail sera exigé ainsi, que le strict respect des mesures barrières.

Règles générales

- Des consignes sanitaires ont été adressées à l'ensemble des composantes, unités des recherche, services et directions (protocole de sécurité et consignes sanitaires COVID).
- Mise à disposition de matériels de protection (masques, gel, lingettes...).
- Des formations aux gestes d'hygiène et de sécurité ont été proposées aux agents (web conférences).
- Dans le respect des consignes sanitaires, chaque composante, unité de recherche, service et direction :
 - ✓ A priorisé ses tâches et défini les activités qui nécessitent une réalisation en présentiel.
 - ✓ A identifié les personnels devant reprendre leur activité sur site, ainsi que les modalités de reprise (nombre, fréquence...).
- Lors des déplacements dans des véhicules de service, les principes de distanciation et de nettoyage devront être respectés.

Les composantes, unités de recherche, services et directions sont responsables de la mise en œuvre et, du respect des consignes sanitaires au sein de leurs locaux.

LES DOMAINES D'ACTIVITE

L'ACTIVITE PEDAGOGIQUE

- **Maintien à distance de l'activité de formation et des examens.**
- Ce principe est valable pour les DU, DUT, L, L pro, master, DEUST, formations ingénieur et doctorat, y compris les soutenances de mémoires. S'agissant des soutenances de thèses et conformément aux recommandations du MESRI, seul le président du jury et le doctorant peuvent être en présentiel.
- Les concours sont maintenus en présentiel.

LES DOMAINES D ACTIVITE

L'ACTIVITE PEDAGOGIQUE

- Réflexion sur l'organisation et les outils de l'enseignement à distance à destination des étudiants étrangers pour le 1^{er} semestre de l'année universitaire 2020-2021.
- L'activité des bibliothèques reprendra progressivement. Les bibliothèques universitaires organiseront un service de prêt à destination des enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants, préparateurs de concours et étudiants en M2 (« drive » ou rdv).

LES DOMAINES D ACTIVITE

Reprise de
l'activité
Recherche
sur site

Les activités de recherche qui peuvent être poursuivies en travail à distance sans inconvénient substantiel, ne seront pas prioritaires pour la reprise en présentiel. Par conséquent :

- Les règles et modalités d'accès aux locaux devront être strictement respectées par les enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, doctorants et techniciens, autorisés à se rendre sur site (PRA).
- Les réunions continueront à se réaliser en visio conférence ou conférence téléphonique.
- Les déplacements en lien avec l'activité recherche, seront strictement encadrés et ne pourront concerner que le territoire national.

Dans toutes les activités, un strict respect des mesures sanitaires sera impératif.

LES DOMAINES D ACTIVITE

Reprise de l'activité
administrative
sur site

Le télétravail reste la norme et sera privilégié, quand les activités ou la situation des personnels le permettent. Toutefois :

- ✓ Les agents actuellement en télétravail, dont **la mission est essentielle** pour la reprise de l'activité sur site (PRA) pourront rejoindre leur poste de travail.
- ✓ Les agents bénéficiant d'une ASA garde d'enfants ou en impossibilité de télétravailler, **dont la mission est essentielle** (PRA) pour la reprise de l'activité sur site (équipes techniques, personnel d'entretien, personnel SCD...) devront reprendre leur activité.
- ✓ Les agents bénéficiant d'une ASA personnes vulnérables ne pourront pas reprendre le travail sur site.

LES DOMAINES D ACTIVITE

Reprise de l'activité
administrative
sur site

Les activités administratives prioritaires concernent notamment:

- Les opérations RH,
- Les opérations financières,
- La scolarité
- L'administration générale

Pour les travaux relatifs au patrimoine, la reprise se fera dans le cadre des règles imposées par l'État et, du respect des protocoles de sécurité.

Instances

- Elles continueront de se réunir à distance notamment pour pouvoir réaliser toutes les opérations liées aux recrutements, avancements et promotions des personnels dans le respect des calendriers nationaux qui nous sont impartis.
- Un projet de calendrier des instances entre le mois de mai et la fin juillet est en cours d'élaboration.

Information/formation
des personnels
reprenant une activité
en présentiel

- Harmonisation des process par le service hygiène et sécurité, par un lien constant avec les référents.
- Suivi des modalités de mise en œuvre du protocole hygiène et sécurité par les assistants de prévention et le conseiller prévention.
- Des web conférences sur la thématique : « *S'approprier les mesures d'hygiène et de sécurité à appliquer dans le cadre de la crise sanitaire COVID 19 post confinement* » à partir du 4 mai.

Communication à l'interne et à l'externe du dispositif et de son évolution

- La communication avec la communauté universitaire continuera, durant toute la phase de retour à la normale. Les différentes parties prenantes (agents, étudiants, partenaires...) seront informées tout au long du processus :
 - Bulletin hebdomadaire,
 - Information des agents et des étudiants
 - Communication grand public (Presse, réseaux sociaux....)
- Poursuite du dialogue social

The logo of the University of Franche-Comté is presented within a red speech bubble. The bubble has a rectangular body and a triangular tail pointing downwards. The text is centered within the body of the bubble.

**UNIVERSITe DE
FRANCHE-COMTe**

Merci de votre attention